

ANNÉE 2022-2023

Durée : 1 an

Période des enseignements :

Début des cours :

Novembre 2021

Fin des cours :

Mai 2022

Examen final :

Juin 2022

Lieu : sur le web

Renseignements et inscriptions :

Inscription : dossier

à télécharger sur le

site de l'Université

<http://med.unistra.fr/fr>

[e/Inscription/Formation-medicale-continue](http://med.unistra.fr/fr/e/Inscription/Formation-medicale-continue)

Renseignements :

Bureau des DU et

DIU,

Faculté de médecine

4 rue Kirschleger

FR-67085 Strasbourg

Tel : 03 68 85 34 75

mail :

med-du-diu@unistra.fr

- **Diplôme enseigné par** : Université de Strasbourg
 - **Objectif de l'enseignement** : La prise en charge médicale des personnes d'origine non-européenne risque de souffrir d'une méconnaissance par les médecins de certains déterminants de santé pouvant être considérés comme inhabituels dans un contexte européen traditionnel, qu'il s'agisse de déterminants génétiques (prédispositions à certaines maladies, pharmacogénétique), géographiques (exposition possible à certains agents pathogènes) ou d'ordre socioéconomique ou culturel (relation au système de soins, expression inhabituelle de certains symptômes). Des conséquences négatives sur la qualité des soins peuvent en résulter. La formation dispensée dans ce D.U. a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ces domaines, de façon à ce que les praticiens puissent intégrer dans leur pratique médicale générale, lorsque cela est pertinent, une prise en compte de la diversité des origines, et vise en définitive à une universalité de la qualité des soins.
 - **Contenu de l'enseignement** : celui-ci est dispensé en cinq modules : *Module 1* : Approche de la problématique par les sciences humaines ; *Module 2* : Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie ; *Module 3* : Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître ; *Module 4* : Influence du milieu : grands ensembles régionaux d'intérêt sanitaire ; *Module 5* : Méthodologies d'études et d'enseignement.
 - **Durée** : 1 an
 - **Nombre de places** : 50
 - **Droits à payer** :
 - **Si inscription unique à ce seul diplôme, ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**
Droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*)
 - **Si inscription seconde, comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**
Droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*)
- (*) 500€ pour l'inscription en formation initiale (étudiants non thésés, DES, DFMS /DFMSA), 700€ pour l'inscription en formation continue (Docteurs en médecine)
- **Directeur du diplôme** : **Pr Antoine MAHÉ** (Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg).
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Pasteur, 68024 Colmar Cedex. Tel : (+ 33) 03 89 12 41 58/44 65 ; Fax : (+33) 03 89 12 47 69 ; mail : antoine.mahe@ch-colmar.fr
 - **Co-Responsable** : **Dr Cédric LENORMAND** (MCU-PH)
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Civil, Strasbourg.
Tel : (+ 33) 03 88 11 61 80 ; mail : cedric.lenormand@chru-strasbourg.fr
 - **Conditions d'inscription - L'inscription au diplôme est ouverte aux** :
 - Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre
 - Etudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales.
 - Internes de Spécialité (DES) de toutes options.
 - Etrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
 - Etudiants Résidents en 3^{ème} cycle, DFMS/DFMSA.

Le **dossier d'inscription** comprend l'autorisation d'inscription préremplie (téléchargeable sur le site de l'Université,

https://med.unistra.fr/websites/medecine/Formations/Formation_permanente/DU_DIU/Autorisatio

[n_d_inscription.pdf](#)), adressée au Directeur du D.U. accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation

L'inscription définitive sera faite une fois la candidature validée par le directeur du diplôme (à qui sera systématiquement soumis le dossier de pré-inscription)

Cours et programme :

- 26 semaines de cours en ligne sur le web réparties en 5 modules, avec 1 à 3 cours par session ; connexion avec code personnel confidentiel sur la plateforme Moodle de l'Université de Strasbourg
- Cours délivré à un rythme hebdomadaire (tous les mercredis) correspondant à 3 à 5 heures de cours magistral ; total équivalent à 100 heures de cours magistral, soit 150 Heures - équivalent TD (HETD) ; cours comportant selon les enseignements des documents textes au format .pdf, des cours oraux préenregistrés (Powerpoint sonorisé) et des vidéo-capsules introductives. Le téléchargement des cours s'effectue de façon asynchrone.
- QCMs pédagogiques délivrés avec chaque cours (comptant pour l'évaluation)
- Iconographie de qualité (pour les cours s'y prêtant)
- Forum interactif asynchrone permettant aux étudiants de poser des questions aux enseignants
- Visio-conférences de synthèse (synchrones et collectives) (inaugurale + à la fin de chaque module)
- Liste des enseignants : A. Mahé (Strasbourg, Colmar), J.L. Bonniol (Aix-Marseille), J.C. Weber (Strasbourg), D. Le Breton (Strasbourg), Y. Jaffré (Marseille), E. Génin (Brest), O. Bouchaud (Paris), V. Descamps (Paris), C. Merklen (Colmar), B. Lebrun-Vignes (Paris), D. Valeyre (Paris), C. Lenormand (Strasbourg), N. Cordel (Guadeloupe), S. Hadj-Rabia (Paris), L. Fortitta (Paris), E. Ayme-Dietrich (Strasbourg), C. Deligny (Martinique), F. Louis-Sidney (Fort-de-France), F.S. De Fontbrune (Paris), A. Meyer (Strasbourg), L. Messer (Colmar), E. Azria (Paris), E. Pichard (Paris), A. Gessain (Paris), Y. Hansmann (Strasbourg), E. Caumes (Paris), G. Monsel (Paris), E. Fois (Paris), G de Luna (Paris), T. Baubet (Paris), A. Petit (Paris), PP Cabotin (Paris), C. Fitoussi (Paris), C. Comte (Paris), S. Jung-Fritsch (Strasbourg), A. Bertolotti (La Réunion), C. Tantet (Bobigny), A. Tarantola (Paris), S. Lyonnet (Paris), J. Sibilia (Strasbourg).
- Programme : voir ci-dessous

NOUVEAU : Un aperçu du premier cours de l'année 2021-2022 est en libre accès via le lien suivant : [Pod - Introduction au D.U. de médecine de la diversité \(unistra.fr\)](#)

• **Modalités d'évaluation des connaissances**

- Contrôle continu après chaque cours comptant pour 25% de la note finale (sous forme essentiellement de QCMs)
- Contrôle d'assiduité et de participation comptant pour 25% de la note finale ;
 - L'assiduité est obligatoire à tous les éléments de la formation. Toute carence (non téléchargement du cours ou non réponse aux QCMs) doit être justifiée. A partir de trois carences injustifiées, l'étudiant peut être contacté par le responsable de formation. Après évaluation, le responsable détermine d'éventuelles mesures pédagogiques et peut appliquer une sanction allant jusqu'à un constat de défaillance dans la poursuite du D.U.
 - Exercice rédactionnel imposé consistant en l'analyse par l'étudiant d'une situation clinique dysfonctionnelle, avec présentation orale lors d'une session menée en visioconférence
- Examen final ayant lieu environ 4 semaines après la délivrance du dernier cours, en direct sur le web, soit **le vendredi 16 juin 2023**, comptant pour 50% de la note finale (QCMs et cas cliniques)
- Validation du diplôme par le Jury du D.U. après prise en compte des notes du contrôle continu, de l'examen final et de l'assiduité
- Pas de session de rattrapage

PROGRAMME DU DIPLOME D'UNIVERSITE DE « MEDECINE DE LA DIVERSITE »
Année scolaire 2022 – 2023

Intitulé du cours	Date du cours
Module 1 : Médecine de la diversité – Approche de la problématique par les sciences humaines et sociales (20h). Le concept de médecine de la diversité soulève des questions d'ordre éthique, sociologique et anthropologique. La mondialisation oblige à penser la question des nouvelles interfaces entre (1) des connaissances « localement » construites et des populations exogènes à ces espaces technoscientifiques, (2) des systèmes culturels en contact, (3) des langues et systèmes de sens utilisés lors des soins et enfin (4) des débats éthiques liés à la pratique médicale.	
- Introduction à l'enseignement du D.U. (A. Mahé) - Historique de la diversité dans les sciences de la santé (A. Mahé)	Cours 01 (02/11/2022)

Visioconférence collective inaugurale (mercredi 02/11/2022, 18h)

- Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines (JL Bonniol) - Considération éthiques (JC Weber)	Cours 02 (09/11/2022)
- Diversité génétique des populations humaines (E. Génin)	Cours 03 (16/11/2022)
- Interculturalité et soins : le point de vue de l'anthropologue (D. Le Breton) - Introduction à la médecine transculturelle (O. Bouchaud)	Cours 04 (23/11/2022)
- Notions de base en santé internationale (O. Bouchaud) - Anthropologie de la santé (Y. Jaffré)	Cours 05 (30/11/2022)

Visioconférence collective de synthèse du Module 1 – Vendredi 09/12/2022 (18h15)

Module 2. Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur les peaux fortement pigmentées (28h). Des compétences seront acquises en matière : d'analyse sémiologique sur les peaux fortement pigmentées ; de connaissance des particularités dermatologiques liées à une peau fortement pigmentée dite « noire », ainsi qu'au caractère fortement convoluté du cheveu dit « crépu » ; des adaptations de prise en charge que ce type de peau ou de cheveux rend souhaitables. L'enseignement s'adresse prioritairement aux non-dermatologues (un module complémentaire facultatif aborde certains points plus spécifiquement dermatologiques)	
- Définitions - Physiologie (A. Mahé) - L'évolution de la pigmentation cutanée (V. Descamps)	Cours 06 (07/12/2022)
- Sémiologie (A. Mahé) - Démarche diagnostique générale (A. Mahé)	Cours 07 (14/12/2022)
- Entités dyschromiantes (A. Mahé) - Vitiligo (A. Bertolotti) - Entités « banales » d'intérêt (A. Mahé)	Cours 08 (21/12/2022)

Vacances 1 (22/12/2022 au 03/01/2023)

- Entités spécifiques et entités controversées (A. Mahé) - Toxidermies (B. Lebrun-Vignes)	Cours 09 (04/01/2023)
- Chéloïdes (A. Petit) - Pédiatrie (S. Hadj-Rabia, L. Fortitta)	Cours 10 (11/01/2023)
- Physiologie et pathologie du cheveu dit « crépu » (A. Mahé) . Physiologie et pratiques capillaires . Sémiologie, démarche diagnostique générale . Entités spécifiques	Cours 11 (18/01/2023)
- Particularités thérapeutiques (dermatologie avancée) . Médecine esthétique (PP. Cabotin) . Cosmétologie (C. Fitoussi, A. Mahé) . Photothérapie (E. Comte), photoprotection (A. Mahé)	Cours 12 (25/01/2023)

Visioconférence collective de synthèse du Module 2 – Vendredi 03/02/2023 (18h15)

Module 3. Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître (32h). Au-delà de la dermatologie et de ses spécificités sur peaux fortement pigmentées, des particularités médicales sont susceptibles de concerner d'autres organes ou systèmes ; de nombreuses idées fausses sont également à déjouer.	
- La sarcoïdose dans le monde (D. Valeyre) - Maladie de Behçet (C. Lenormand) - Maladie périodique et maladies auto-inflammatoires (J. Sibilia)	Cours 13 (01/02/2023)
- Pharmacogénétique des populations (E. Ayme-Dietrich)	Cours 14 (08/02/2023)
- Drépanocytose et maladies du globule rouge (E. Fois, G. de Luna) - Autres maladies génétiques d'intérêt (S. Hadj-Rabia) - Répartition mondiale des maladies génétiques (S. Lyonnet)	Cours 15 (15/02/2023)
- Cardiologie, néphrologie (C. Deligny) - Neutropénies dites « ethniques » (FS de Fontbrune)	Cours 16 (22/02/2023)
- Rhumatologie (A. Meyer, L. Messer)	Cours 17 (01/03/2023)

Intitulé du cours	Date du cours
- Maladies auto-immunes systémiques (C. Deligny, F. Louis-Sidney, N. Cordel)	Cours 18 (08/03/2023)
- Santé maternelle et périnatale (E. Azria) - Violences faites aux femmes (C. Tantet) - L'utilisation cosmétique de produits dépigmentants (A. Mahé)	Cours 19 (15/03/2023)
- Psychiatrie (T. Baubet)	Cours 20 (22/03/2023)

Module 5 (1^{ère} partie). Méthodologies d'études et d'enseignement (3h). Des compétences seront acquises dans le domaine de : l'analyse critique d'études faisant appel à des critères d'ordre ethnique, études en effet souvent de méthodologie discutable ; l'analyse de cas cliniques correspondant à des situations dysfonctionnelles ; la formation d'agents de santé dans un contexte extra-européen	
- Principes de l'analyse de cas dysfonctionnels (A. Mahé) - Pédagogie en contexte interculturel (S. Jung-Fritsch)	Cours 21 (29/03/2023)

Visioconférence collective de synthèse du Module 3 – Vendredi 24/03/2023 (18h15)

Vacances 2 (01/04/2023 au 11/04/2023)

Module 4. Influence du milieu : grands ensembles régionaux d'intérêt sanitaire (16h). Certaines particularités sanitaires reflètent uniquement une origine géographique particulière, avec un environnement pathogène plus ou moins original ; ce module apprendra de plus à faire la part des choses entre l'inné et l'acquis, mais également entre le « vrai » et le « faux », les idées reçues sur la santé dans certaines zones géographiques (notamment tropicales) n'étant pas rares.	
- Afrique sub-saharienne (E. Pichard) - Antilles (F. Louis-Sidnet, C. Deligny) - Asie (A. Tarantola)	Cours 22 (12/04/2023)
- Entités tropicales d'intérêt (HTLV-1, lèpre) (A. Gessain, A. Mahé)	Cours 23 (19/04/2023)
- Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs (Y. Hansmann) - Dermatoses au retour d'un voyage tropical (E. Caumes, G. Monsel)	Cours 24 (26/04/2023)
- L'état de santé des immigrés (O. Bouchaud)	Cours 25 (03/05/2023)

Module 5 (2^{ème} partie). Méthodologies d'études et d'enseignement (2h cours magistral + TD)	
- Analyse critique des méthodologies de recherche basées sur des critères d'ordre « ethnique » (A. Mahé)	Cours 26 (10/05/2023)

Présentation par les étudiants de l'exercice rédactionnel imposé
Visioconférence collective -TD (vendredi 12/05/2023)

Les dates des visioconférences collectives synchrones de synthèse sont susceptibles d'être modifiées

EXAMEN DE FIN D'ANNEE (SUR LE WEB) LE VENDREDI 16 JUIN 2023 DE 13H A 14H